

Je profite de ce courriel pour vous rappeler la procédure à suivre pour tous vos nouveaux étudiants et étudiantes au trimestre de leur admission :

- Au 1^{er} octobre, 1^{er} février et 1^{er} juin, le système va peupler le trimestre de fin de candidature de tous les nouveaux étudiants de la maîtrise et du doctorat.
- La FDC sera calculée en fonction de la scolarité maximale (c'est-à-dire le temps maximal alloué pour compléter le programme d'études) au cheminement à temps plein de la maîtrise (=2 ans) et du doctorat (5 ans).
- Pour les cheminements à demi temps, pour les programmes particuliers et pour les cheminements avec des cours préparatoires, les TGDE doivent modifier manuellement ce trimestre.
- **NB Il est important d'attendre après cette date, car la manipulation des ESP modifie (« écrase ») les données déjà présentes.**

Résumé de la procédure pour modifier la FDC : [Rendez-vous dans le Navigateur > Dossiers et inscription > Données chemin./programmes > Programmes/progr. Études](#)

I. Onglet Programmes

1. Insérer un enregistrement à l'aide du petit +
2. Remplir case **Action progr.** : inscrire DATA (modification de données)
3. Remplir case **Motif action** : sélectionner FDC (fin de candidature)

I. Onglet Attributs étudiants

1. Modifier le trimestre présent dans la case **Valeur attribut**
2. Enregistrer